



7105 rue Saint-Hubert, suite 304, Montréal, H2S 2N1

514-278-9014, info@quebecsolidaire.net

Sébastien Rivard, coordonnateur
RIOCM

Objet: Réponse à votre courriel du 24 novembre

Monsieur Rivard,

Je vous remercie de nous avoir écrit. Le sort des organismes communautaires ne nous laisse pas indifférent et voici en résumé nos engagements en la matière.

Nous reconnaissons le rôle indispensable des organismes communautaires. En ce sens, nous nous engageons à respecter leur autonomie et à rehausser progressivement le financement de leur mission de base de façon à permettre l'atteinte des seuils planchers préconisés dans le cadre de l'application de la politique gouvernementale sur l'action communautaire autonome (cf. engagement 2.5.1 dans notre plate-forme ci-jointe). À cette fin, nous investirons 225 millions de dollars pour l'ensemble des organismes communautaires. L'établissement d'un montant précis pour les organismes communautaires autonomes jeunesse reste à préciser mais il nous semble que votre demande est minimale afin d'assurer le bon fonctionnement et l'autonomie de ces organismes.

Merci de votre attention, Monsieur Rivard, et de votre intérêt pour les idées de Québec solidaire.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Stéphane Lessard
Pour le comité de coordination national